

Un plan « chaleurs extrêmes » inédit

Si certaines communes ont déjà mis en place des îlots de fraîcheur pour les publics fragiles, Matignon a annoncé, ce vendredi, vouloir formaliser le dispositif Orsec sur les territoires en vigilance rouge.

Abigael Urbes
et Mattias Bourgeois

CE VENDREDI MATIN, Maud Bregeon, porte-parole du gouvernement, a annoncé le lancement d'un plan Orsec « chaleurs extrêmes », élaboré par la cellule interministérielle de crise. Son objectif ? Ouvrir, dans toutes les communes placées en vigilance rouge canicule par Météo France, des « centres de rafraîchissement » où les personnes vulnérables pourront venir passer les heures les plus chaudes de la journée.

Gymnases, Ehpad, école climatisée... À charge, pour les mairies, d'identifier les lieux à même de rafraîchir le public. Et de mettre à disposition « des lits, fauteuils, sanitaires séparés, points d'eau et kits de secours, dans des lieux encadrés par un personnel renforcé, comprenant des infirmiers ou des personnes formées aux premiers secours », indique une source préfectorale.

Refuges climatiques

Un dispositif « inédit », affirme l'exécutif, qui l'a pensé en réponse aux épisodes de chaleur exceptionnelle qu'a connus la France en mai, en juin et encore cette semaine. « Là, on va deux, voire trois crans plus loin, en ciblant d'abord les personnes les plus vulnérables, avec un meilleur croisement des fichiers », déclare Maud Bregeon. Dans son viseur : les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap, et les sans-abri, premières victimes de ces canicules à répétition. Elles sont identifiées dans des



Les personnes vulnérables pourront venir passer les heures les plus chaudes de la journée dans des « centres de rafraîchissement », tels que des gymnases, des Ehpad ou des écoles climatisées.

registres, créés après l'été meurtrier de 2003 et tenus par les maires, les centres communaux d'action sociale (CCAS) et les agences régionales de santé (ARS).

Certaines mairies, toutefois, n'ont pas attendu ce nouveau plan pour transformer leurs équipements en refuges climatiques. « La semaine dernière, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), on a organisé un barbecue. Il y avait huit personnes qui venaient de l'extérieur. Elles nous disent recréer du lien ici et profiter de la climatisation », raconte Pierre, salarié de l'Ehpad des Ramen-

que banale dans cette commune de 111 000 habitants.

Car, depuis le mois de mai, quatre à huit seniors franchissent chaque jour les portes de l'établissement. Trois salles climatisées leur sont ouvertes, mais pas seulement. Ici, on vient aussi discuter, partager un repas, participer aux activités ou simplement passer quelques heures au frais. « Beaucoup vivent seuls. Ils restent bien souvent toute la journée », raconte-t-il. Trois autres lieux d'accueil ont été recensés dans la commune.

Les mairies des petites villes ne sont pas en reste. À Faye-l'Abbesse (Deux-Sèvres),

1100 habitants, l'Ehpad Bodin Grandmaison reçoit les habitants enregistrés dans le fichier des personnes vulnérables. « Durant les précédentes vagues de chaleur, nous avons été contactés par la mairie pour une dizaine de personnes, confie Nathalie Baudoin, directrice adjointe de l'établissement. En ce moment, nous hébergeons une résidente de 75 ans qui peut venir se rafraîchir en journée. »

« Toutes les clim sont en rupture de stock »

Même son de cloche à Lombron (Sarthe), 2 000 habitants, où une conseillère municipale

est chargée d'appeler plusieurs fois par jour toutes les personnes en souffrance. « Nous envoyons des ventilateurs aux administrés qui n'en sont pas équipés, assure Michel Ménager, premier adjoint au maire. La salle des fêtes est la seule structure à avoir la clim mais elle accueille les jeunes en périscolaire, dans la journée. Nous essayons de climatiser d'autres lieux, sauf que toutes les clim sont en rupture de stock. »

Les communes n'ont donc pas attendu l'État pour s'organiser, quitte à bricoler avec les moyens du bord. C'est tout l'enjeu du plan Orsec « chaleurs extrêmes » : mettre en place un dispositif national, harmonisé et sécurisé, afin de mieux protéger les populations. « Encore une fois, ce sont les mairies qui doivent faire face. La charge retombe sur nous », déplore-t-on à l'hôtel de ville de Montreuil. Où, ce vendredi après-midi, on attendait toujours les consignes du préfet : « On ne sait pas ce qu'on va nous demander. » Dans l'après-midi, à La Courneuve comme à Pantin (Seine-Saint-Denis), certains bâtiments administratifs n'avaient pas encore été saisis par le département, alors qu'ils figurent sur la liste des sites réquisitionnables.

L'impatience monte car, selon Météo France, la chaleur va s'accroître ce week-end. Quinze nouveaux départements ont été placés en vigilance rouge canicule, dont ceux d'Île-de-France. Cette vague « devrait persister jusqu'au 14 juillet au moins », selon l'organisme.



Encore une fois, ce sont les mairies qui doivent faire face. La charge retombe sur nous.

La ville de Montreuil